

ALLOCATION TOURISTIQUE

Le gouvernement durcit les conditions d'octroi

P3



EDUCATION NATIONALE

Concours de recrutement pour plus de 26.000 postes dans plusieurs grades

P2

NOUVELLE ESCALADE ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET L'IRAN

Le détroit d'Ormuz au cœur d'un nouveau bras de fer

P11

ÉNERGIE

Le modèle algérien à l'épreuve de la consommation intérieure

P3

ALNAFT

Le nouveau président de l'agence nommé

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a procédé, hier à Alger, à l'installation de Abdelkader Cherfaoui en qualité de nouveau président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft), en remplacement de Samir Bakhti. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Arkab a indiqué que cette installation s'inscrit dans "la dynamique continue que connaît le secteur des hydrocarbures, en concrétisation de la vision stratégique du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la sécurité énergétique, à promouvoir l'investissement, à valoriser nos ressources naturelles et à consolider la place de l'Algérie en tant que partenaire fiable et acteur de premier plan sur les marchés énergétiques régionaux et internationaux".

Soulignant la place "centrale" qu'occupe Alnaft au sein du dispositif institutionnel du secteur, le ministre a relevé que les mutations accélérées que connaît le secteur mondial des hydrocarbures imposent "la nécessité de poursuivre la modernisation des outils de gestion, d'améliorer le climat de l'investissement et de renforcer l'attractivité de l'Algérie pour attirer des investissements de qualité, au service de l'économie nationale et d'une exploitation optimale de nos ressources naturelles".

La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence de hauts cadres du ministère des Hydrocarbures, ainsi que du président-directeur général du groupe Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, et du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), Amine Remini, ainsi que des cadres de l'Agence.

R.N

SCIENCES ET TECHNOLOGIE

L'AASST tient son Assemblée générale ordinaire

L'Académie algérienne des sciences et des technologies (AASST) a tenu, hier à Alger, son Assemblée générale ordinaire, consacrée à la présentation du bilan de ses activités au titre du premier semestre 2026, ainsi qu'à l'examen de plusieurs dossiers relatifs au développement de la recherche scientifique et de l'innovation. Cette réunion a été l'occasion d'examiner le rapport élaboré par l'AASST sur l'état de la formation, de l'enseignement, de la recherche scientifique et de l'innovation au niveau national, ainsi que de débattre de projets scientifiques et des prochaines échéances académiques, visant à renforcer la contribution de cette institution à l'accompagnement des politiques publiques liées aux sciences et aux technologies.

A ce propos, le président de l'AASST, Mohamed Hicham Kara, a indiqué que l'ordre du jour de l'AG porterait sur le bilan des activités réalisées par l'AASST durant le premier semestre 2026, ainsi que sur l'examen du programme d'activités du second semestre. Il a souligné que l'institution qu'il préside "poursuit la consolidation de son rôle dans l'accompagnement du système national de la recherche et de l'innovation, à travers l'élargissement de sa coopération avec les différentes instances nationales, qu'elles soient de recherche ou de prospective", tout en renforçant sa présence sur la scène internationale. Dans le cadre de son programme pour le second semestre, l'AASST compte organiser "la Conférence nationale sur la biodiversité" et qui sera, selon M. Kara "la pierre angulaire du projet de Musée national d'histoire naturelle". Elle organisera également, à la fin du mois d'octobre prochain, une rencontre qui regroupe les compétences africaines, à même de "renforcer la coopération scientifique entre les chercheurs africains et d'ouvrir de nouvelles perspectives de partenariat et de recherche". Dans le sillage de l'enrichissement de l'excellence scientifique, le président de l'AASST a annoncé l'ouverture des candidatures à quatre prix thématiques dans différents domaines, notamment l'environnement, l'intelligence artificielle et la sécurité alimentaire.

R.N

ANNONCE DES RÉSULTATS DU BACCALAURÉAT

Les célébrations virent au drame à cause des feux d'artifices

L'annonce des résultats du baccalauréat a déclenché des festivités dans tout le pays. Cependant, certaines de ces célébrations ont pris une tournure inattendue, devenant une source de danger pour les vies humaines, les biens et l'environnement. Feux d'artifice et pétards ont provoqué des incendies, notamment celui qui a ravagé les forêts de Beni Ourtilane, dans la wilaya de Sétif.



Si les cris de joie et les félicitations restent des expressions de bonheur pour les familles célébrant la réussite de leurs enfants, ces dernières années ont vu se généraliser l'usage de feux d'artifice et de pétards, devenus une tradition incontournable malgré leur coût élevé. Les cortèges chaotiques de voitures et de motos, qui accompagnent l'annonce des résultats, sont devenus un spectacle récurrent, provoquant chaque année des accidents de la route, des incendies et des pertes matérielles. Dimanche soir, un violent incendie s'est déclaré dans la forêt près du village d'Azrou, dans la commune de Beni Ourtilane, au nord-ouest de la province de Sétif. Sur les réseaux sociaux, les feux d'artifice utilisés lors des célébrations du baccalauréat ont été largement pointés du doigt comme étant à l'origine de l'incendie, notamment en raison des fortes chaleurs et de la végétation très inflammable, selon les habitants.

La page Facebook "Tout sur l'agriculture" a publié une vidéo du vaste incendie à Beni Ourtilane, avec le commentaire suivant : « Quelques minutes de feux d'artifice et de coups de klaxon pour célébrer

les résultats du baccalauréat ont transformé la ville et sa forêt en un brasier à Beni Ourtilane, au nord-ouest de Sétif. » Les réseaux sociaux ont été inondés de commentaires de citoyens exprimant leur colère face aux feux d'artifice et aux fusées éclairantes tirés par les élèves ayant réussi leurs examens du baccalauréat, en provoquant cet incendie. D'après les témoignages des habitants de la commune, les feux d'artifice et les fusées éclairantes seraient à l'origine de l'incendie. Les services de la Protection civile sont rapidement intervenus pour maîtriser l'incendie, déployant d'importants moyens humains et matériels, notamment l'unité mobile de lutte contre les feux de forêt, des camions de pompier et des équipes de la Protection civile, afin de contenir le feu et d'empêcher sa propagation.

Les dangers liés aux festivités ne se limitaient pas aux incendies ; ils comprenaient également la conduite imprudente, les excès de vitesse, les passagers se penchant par les fenêtres des voitures et le blocage des routes par des cortèges anarchiques – des pratiques qui se répètent chaque année et qui constituent un réel

danger pour les usagers de la route. Les experts estiment que la célébration de la réussite scolaire des élèves doit rester une occasion de joie responsable, loin de l'utilisation de feux d'artifice et de pétards, qui pourraient transformer un moment de succès tant attendu en catastrophe environnementale ou en accident tragique. Ils ont souligné que la protection des vies et des forêts est une responsabilité collective tout aussi importante que la célébration de la réussite.

La Gendarmerie nationale a rappelé, dans un communiqué publié dimanche dernier, que la position assise des conducteurs et des passagers d'un véhicule qui gêne la conduite ou affecte la visibilité et la concentration au volant constitue une infraction au code de la route, et ce, à l'occasion des festivités du baccalauréat. Le communiqué précise que l'amende forfaitaire pour cette infraction est de 6 000 dinars algériens, conformément à l'article 121/C/16 de la loi n° 09-26, le Code de la route, qui sanctionne les infractions relatives à la position assise des conducteurs et des passagers.

Amel Bici

IMPORTATION DE BÉTAIL

L'Irlande expédie près de 2 000 taureaux vers l'Algérie

Après avoir participé à l'opération d'approvisionnement en moutons de l'Aid, l'Irlande vient d'expédier un important chargement de bovins destiné au marché algérien. Selon le média spécialisé irlandais Agriland, un navire transportant près de 2 000 taureaux a quitté cette semaine le port de Belview, dans le comté de Waterford, en direction de l'Algérie. La cargaison est essentiellement composée de taureaux allaitants, des bovins élevés pour la production de viande et non pour la filière laitière. Le chargement comprend également 75 génisses Holstein de race pure, gestantes. Les animaux ont été sélectionnés auprès d'éleveurs et sur plusieurs marchés aux bestiaux à travers l'Irlande par

l'entreprise Cows.ie, spécialisée dans le commerce de bétail et basée dans la région des Midlands. Son dirigeant, David Clarke, a indiqué que les taureaux pèsent en moyenne 400 kg et proviennent exclusivement d'élevages allaitants.

La majorité des animaux appartient à la catégorie « U », qui correspond à une très bonne conformation musculaire et à une carcasse particulièrement développée. Le lot comprend également quelques bovins classés « E », la meilleure catégorie européenne, ainsi que des animaux de catégorie « R ». Le transport est assuré par le navire spécialisé MV Alondra. Selon David Clarke, les animaux voyageront dans des conditions répondant aux exi-

gences de sécurité et de bien-être animal. L'entreprise espère développer ce type d'exportations vers l'Algérie, notamment avec des bovins de boucherie et des veaux sevrés, soulignant que la génétique et le savoir-faire des éleveurs irlandais continuent de susciter un intérêt sur les marchés internationaux.

Cette expédition intervient alors que les exportations irlandaises de bovins enregistrent un recul. D'après les données du ministère irlandais de l'Agriculture relayées par Agriland, environ 235 000 bovins ont été exportés depuis le début de l'année, soit une baisse de 14 % par rapport à la même période de l'année précédente.

R.N

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Un nouvel élu interpellé dans l'enquête judiciaire

L'enquête judiciaire et sécuritaire ouverte à la suite des élections législatives dans la wilaya de Djelfa et la wilaya déléguée d'Aïn Oussera continue de prendre de l'ampleur. Les services de sécurité ont élargi leurs investigations après les recours et plaintes déposés par plusieurs candidats et formations politiques contestant les résultats du scrutin dans certains bureaux de vote, notamment dans la commune

Selon des sources concordantes, les enquêteurs ont procédé, ces dernières heures, à l'interpellation d'un député élu sur la liste du Front de libération nationale (FLN) dans la wilaya déléguée d'Aïn Oussera. Cette mesure s'inscrit dans le cadre des investigations en cours sur les irrégularités présumées signalées après la proclamation des résultats provisoires.

Les autorités poursuivent leurs auditions et leurs vérifications afin d'établir les circonstances exactes des faits dénoncés et de recueillir les témoignages des différentes parties concernées avant toute décision judiciaire.

Les principales contestations portent sur les résultats enregistrés dans plusieurs bureaux de vote de la commune de Bouira El Ahdab. Des candidats et partis concurrents ont remis en cause le nombre de suffrages attribués à l'un des candidats élus, des allégations qui font toujours l'objet d'une enquête des autorités judiciaires. À ce stade, aucune décision définitive n'a été rendue sur le fond du dossier.

Cette nouvelle interpellation intervient quelques jours après la décision du juge d'instruction près le tribunal de Hassi Bahbah de placer huit personnes en détention provisoire, parmi lesquelles un député élu du Rassemblement national démocratique (RND). Une députée élue



sur la liste du Parti de l'unité nationale et du développement avait, pour sa part, été placée sous contrôle judiciaire. L'affaire constitue l'un des dossiers les plus sensibles ayant émergé à l'issue des der-

nières élections législatives dans la wilaya de Djelfa, les investigations se poursuivant pour déterminer d'éventuelles infractions liées au déroulement du scrutin.

R.N

Education nationale

Concours de recrutement pour plus de 26 000 postes dans plusieurs grades

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé, lundi dans un communiqué, l'ouverture d'un concours de recrutement sur la base d'épreuves afin de pourvoir plus de 26 000 postes dans plusieurs grades à travers les wilayas du pays.

Le concours concerne les postes de 5628 superviseurs d'éducation, 16601 éducateurs spécialisés dans le soutien pédagogique, 603 conseillers analystes en orientation scolaire et profession-

nelle, 1510 attachés principaux de laboratoire, 54 conseillers en nutrition scolaire, 760 intendants, ainsi que 1053 sous-intendants, ce qui représente un total de 26209 postes à pourvoir, précise la même source.

Les postulants seront soumis à des épreuves écrites, comprenant des tests dans la spécialité et des épreuves de culture générale ou des tests techniques, avant de passer, une fois admis, les épreuves orales pour leur recrute-

ment définitif, précise le communiqué. Le communiqué du ministère explique que les inscriptions à ce concours s'effectuent exclusivement via la plateforme numérique sur le lien : <https://tawdif.education.dz>, avec le règlement des frais de participation, fixés à 200 DA, par paiement électronique disponible sur la même plateforme. Les épreuves écrites sont prévues le 26 septembre 2026, précise la même source.

R.N

RUMEURS SUR LA PASTÈQUE

Les autorités confirment la conformité des analyses

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a démenti, dans un communiqué officiel, les informations relayées sur les réseaux sociaux concernant une prétendue dangerosité de la pastèque rouge pour la consommation. Il a affirmé que les analyses effectuées en laboratoire réfutent catégoriquement ces allégations.

Selon le ministère, les publications diffusées en ligne ne reposent sur aucun fondement et constituent des informations erronées susceptibles de porter atteinte à l'économie nationale et à la sécurité alimentaire, notamment dans un contexte marqué par la reprise de plusieurs secteurs économiques, dont celui des produits agricoles locaux présents sur les marchés.

Les autorités ont appelé les citoyens à ne pas se laisser influencer par les rumeurs, en coordination avec le ministère du Commerce, de la Régulation du marché national,

ainsi que le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. Elles ont assuré que la protection de la santé publique demeure une priorité et que les services concernés poursuivent quotidiennement leurs opérations de contrôle afin de garantir la sécurité des consommateurs. Le communiqué a également évoqué les prises de position de certaines personnes et associations actives dans le domaine de la protection des consommateurs, notamment l'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement. Le ministère a estimé que l'intervention dans ce type de dossiers en dehors des missions légalement définies constitue un dépassement de prérogatives, appelant ces acteurs à respecter le cadre réglementaire et à transmettre leurs préoccupations aux organismes compétents. Le ministère a enfin indiqué que des mesures prévues par la législation en vigueur

seront prises à l'encontre de tout contrevenant. Il a notamment rappelé la possibilité de recourir au gel de l'activité d'une association conformément à l'article 40 de la loi n°12-06 relative aux associations, en cas d'infraction avérée.

Cette mise au point intervient après la diffusion massive de publications sur les réseaux sociaux faisant état de cas présumés d'intoxication alimentaire liés à la consommation de pastèques. Ces messages avaient suscité une inquiétude parmi les consommateurs.

De son côté, l'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement avait auparavant appelé à éviter l'achat de pastèques déjà découpées, estimant que le couteau utilisé lors de la découpe pouvait favoriser le transfert de microbes de l'écorce vers la chair et augmenter le risque d'intoxication alimentaire.

R.N

ÉNERGIE

Le modèle algérien à l'épreuve de la consommation intérieure

L'ancien ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar, tire la sonnette d'alarme sur l'avenir du modèle énergétique algérien. Lors d'une table ronde organisée par le Club Energy, dont il est vice-président, il a dressé un constat préoccupant : la croissance rapide de la consommation intérieure d'énergie risque de compromettre les capacités d'exportation d'hydrocarbures à l'horizon 2035, alors que ces derniers demeurent la principale source de devises du pays.

Selon lui, les hydrocarbures restent le pilier de l'économie nationale, représentant plus de 90 % des recettes en devises et assurant le financement des importations. Pourtant, ce modèle est fragilisé par plusieurs facteurs : l'augmentation continue de la demande intérieure, la baisse progressive des réserves, le recul de certaines productions, les retards dans le développement des énergies renouvelables et l'insuffisance des politiques de maîtrise de la consommation.

S'appuyant sur les données officielles du ministère de l'Énergie, Abdelmadjid Attar rappelle que l'Algérie dispose d'environ 12 milliards de barils de pétrole et de 2 300 milliards de mètres cubes de gaz conventionnel, ainsi que d'importantes ressources en gaz de schiste et d'un potentiel solaire et éolien considérable. Toutefois, ces atouts ne suffisent pas à dissiper les inquiétudes. Il rappelle que le Club Energy avait déjà alerté les pouvoirs publics en 2021 sur ces déséquilibres, sans que les évolutions constatées depuis ne permettent de rassurer.

En 2024, la production énergétique nationale a atteint 169 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP), dont près de 75 millions ont été consommées localement et 93 millions exportées. Pour l'ancien ministre, le principal défi réside dans l'écart grandissant entre une production relativement stable et une consommation nationale en forte progression. Le gaz naturel représente à lui seul près de 70 % du mix énergétique, directement ou via la production d'électricité, illustrant une forte dépendance à une ressource non renouvelable.

L'analyse de la consommation révèle également un déséquilibre sectoriel. Le secteur résidentiel absorbe près de la moitié de l'énergie finale et de l'électricité consommées, tandis que l'industrie ne représente qu'environ un quart des usages. Une répartition qu'Abdelmadjid Attar juge peu compatible avec les objectifs de création de richesse et de développement économique.

Les projections établies par Sonelgaz et la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG) confirment ces inquiétudes. Selon les scénarios

envisagés, la demande nationale en gaz pourrait atteindre entre 64 et 105 milliards de mètres cubes en 2035, soit un niveau proche de la production commerciale actuelle du pays. La consommation d'électricité pourrait, quant à elle, atteindre 138 TWh, un niveau qui nécessiterait un développement beaucoup plus ambitieux des énergies renouvelables.

Face à ces perspectives, Abdelmadjid Attar appelle à une révision en profondeur du modèle énergétique national. Il plaide pour une meilleure efficacité énergétique, une consommation plus sobre et mieux orientée vers les secteurs productifs, ainsi qu'une accélération du déploiement des énergies renouvelables afin de préserver les ressources fossiles et maintenir les capacités d'exportation du pays.

Ab.N

CNEP-BANQUE

Inauguration
d'une nouvelle
agence à Illizi

La Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (Cnep-Banque) a ouvert, hier, une agence commerciale à Illizi, dans le cadre de son plan d'expansion visant à améliorer l'accessibilité à ses services, a indiqué la banque publique dans un communiqué.

Cette nouvelle implantation porte à 232 le nombre d'agences de la Cnep-Banque à travers le territoire national, "illustrant sa volonté de rapprocher ses services de l'ensemble des citoyens", précise la même source. La nouvelle agence, située dans la rue de l'Emir Abdelkader (commune d'Illizi), met à la disposition de sa clientèle une gamme "complète" de produits et services bancaires relevant de la finance classique ainsi que de la finance islamique. "Cette ouverture traduit l'engagement de la Cnep-Banque à accompagner le développement des régions, à soutenir la dynamique économique locale et à garantir un accès de proximité à des services bancaires modernes au profit des particuliers, des professionnels et des entreprises", est-il souligné dans le communiqué ajoutant qu'à travers cette nouvelle implantation au cœur du Grand Sud algérien, la banque marque "une étape majeure dans le développement de son réseau".

R.E

PÉTROLE

Le baril de Brent
à 78,86 dollars

Les cours du pétrole ont ouvert en forte hausse hier, affectés par les développements géopolitiques au Moyen-Orient. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre, référence internationale, augmentait de 3,75% à 78,86 dollars vers 22H10 GMT, avant l'ouverture des marchés financiers en Asie. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate pour livraison en août, grimpait de 3,65% à 74,02 dollars.

R.E

ALLOCATION TOURISTIQUE

Le gouvernement durcit
les conditions d'octroi

Compte tenu des dépassements graves ayant entraîné une hémorragie de devises sans que les personnes concernées ne bénéficient de l'allocation touristique, il a été décidé, à titre provisoire, que cette allocation sera versée par le biais de la carte bancaire, et non plus en espèces, afin de mettre un terme aux dépassements constatés.

Face aux pratiques de détournement ayant émaillé l'opération d'octroi de l'allocation touristique de 750 euros, le gouvernement a décidé de durcir encore cette mesure en annulant son versement par espèces. En effet, le Conseil des ministres a décidé, lors de sa réunion tenue dimanche, sous la présidence du président de la République Abdelmadjid Tebboune, que l'allocation touristique sera versée, à titre provisoire, par le biais de la carte bancaire, et non plus en espèces, afin de mettre un terme aux dépassements constatés, indique un communiqué du Conseil des ministres. "Concernant l'exposé sur l'allocation touristique, et compte tenu des dépassements graves ayant entraîné une hémorragie de devises sans que les personnes concernées ne bénéficient de l'allocation touristique, il a été décidé, à titre provisoire, que cette allocation sera versée par le biais de la carte bancaire, et non plus en espèces, afin de mettre un terme aux dépassements constatés", lit-on dans le communiqué.

Fin de l'année 2024, le président Tebboune avait décidé de porter le montant de l'allocation touristique, accordée une fois par an, à 750 euros pour les voyageurs adultes et à 300 euros pour les mineurs. Mi-juillet 2025, la Banque d'Algérie avait publié l'instruction n° 05-2025 du 17 juillet 2025 relative au droit de changer pour voyage à l'étranger, instituant ainsi l'entrée en vigueur de cette mesure pour le 20 juillet 2025. « En application des articles 21 et 77 du règlement n° 07-01 du 03 février 2007 modifié et complété, relatif aux règles applicables aux transactions courantes avec l'étranger et aux comptes devises, la présente instruction a pour objet de définir le montant et les modalités d'attribu-



bution du droit de change pour voyage à l'étranger au profit des nationaux résidents », avait indiqué l'article 1 de l'instruction. Selon cette instruction, cette allocation est exclusivement destinée au bénéficiaire. Elle ne peut être cumulée d'une année sur l'autre et son utilisation à d'autres fins est passible de sanctions. En décembre 2025, des faits avérés de détournement de cette allocation par des agences de voyages et des intermédiaires avaient été divulgués. En effet, le ministre de l'Intérieur et des Transports Saïd Sayoud avait révélé, dans sa réponse aux questions des députés de l'Assemblée populaire nationale, lors de la discussion du projet de loi sur la circulation routière, l'existence de « pratiques frauduleuses détournées et illégales adoptées par de nombreuses agences de voyages pour obtenir cette allocation ». Il avait accusé ces agences de voyage de trans-

porter légalement des voyageurs d'Algérie vers la Tunisie, faisaient apposer les cachets sur leurs passeports, les faisaient séjourner quelques jours, avant de les faire réintroduire en Algérie par des passages frontaliers non surveillés. Pas moins de 100 000 chômeurs » avaient été, selon lui, exploités dans ces pratiques frauduleuses. Conséquence, les autorités avaient décidé de renforcer le cadre juridique de cette allocation afin de mettre fin à l'exploitation par certains intermédiaires. Par ailleurs, lors de la même réunion du Conseil des ministres, le chef de l'Etat a chargé la ministre du Tourisme d'élaborer un plan d'action complet et efficace portant sur le développement du tourisme algérien et la promotion du tourisme intérieur. Après avoir écouté un exposé sur la saison touristique, "le président de la République a chargé la ministre du Tourisme d'élaborer un

plan d'action complet et efficace portant sur le développement du tourisme algérien et la promotion du tourisme intérieur au profit de la famille algérienne, notamment l'accent sur la formation et la spécialisation dans le domaine du tourisme, qu'il s'agisse de tourisme côtier, de montagne ou saharien, d'autant plus que l'Algérie a mis en place, ces dernières années, de nombreuses facilitations, notamment la possibilité d'obtenir le visa directement à l'arrivée dans les aéroports du Sud du pays, sans aucune entrave", précise-t-on de même source. Le président Tebboune a en outre insisté sur "la nécessité d'exploiter toutes les potentialités touristiques dont regorge notre pays, à travers la coordination et la coopération contribuant à promouvoir l'image de la diversité et de la richesse civilisationnelle et culturelle de l'Algérie".

R.E

MONDE ARABE

Les énergies renouvelables en débat Alger

Le thème des énergies renouvelables et leurs applications environnementales, notamment dans l'économie circulaire dans les pays arabes, a été au centre d'un séminaire organisé dimanche à Alger, où les participants se sont attelés à l'examen du renforcement de la coopération en matière de qualité de l'air et de veille sanitaire, tout en mettant en avant le rôle pionnier et les capacités de l'Algérie dans la recherche et le développement liés aux énergies renouvelables. Cette rencontre scientifique de deux jours, a connu la participation de représentants d'universités, de centres de recherche et d'organismes nationaux arabes ainsi que des institutions de recherche internationales. Elle vise à échanger les expertises pour développer des solutions durables au traitement des déchets médicaux et dange-

reux, et à encourager la recherche scientifique et l'innovation et à renforcer la coopération entre les établissements académiques et de recherche arabes. L'organisation de cet événement a été initiée par l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALESCO), en collaboration avec la Commission nationale algérienne pour l'éducation, la science et la culture relevant du ministère de l'Education nationale, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT) et le Centre de recherche en technologie des semi-conducteurs pour l'énergétique (CRTSE). A l'ouverture des travaux, le directeur du CRTSE, Salim Hassani, a évoqué les défis environne-

mentaux auxquels est confrontée la région arabe, soulignant que l'Algérie dispose d'une expérience pionnière et de compétences avérées dans le suivi environnemental, la gestion des déchets et la veille sanitaire. De son côté, le directeur de la science et de la recherche scientifique à l'ALESCO, Mohamed Sanad Abu-Darwish, a salué le leadership de l'Algérie, rappelant l'inscription du CRTSE sur la liste de l'ALESCO des centres arabes de référence d'excellence pour la session 2025-2026, un classement qui témoigne, a-t-il dit, de la "qualité de la recherche réalisée et le rôle du centre en faveur de la recherche scientifique arabe". Après avoir souligné l'importance du thème de la rencontre, le directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique,

Mohamed Bouhicha, a mis l'accent sur le rôle de sa direction dans la promotion de la recherche appliquée et l'intégration du secteur économique. A cette occasion, le SG de la Commission nationale algérienne pour l'éducation, la science et la culture, Djelloul Ben Anaya, a estimé que cette distinction du CRTSE reflète les progrès scientifiques du pays et le rôle de la commission dans le soutien aux politiques publiques éducatives et scientifiques. Les travaux devraient déboucher sur une série de recommandations visant à booster la recherche, à développer l'usage des énergies renouvelables et à promouvoir le traitement durable des déchets dangereux dans le monde arabe, contribuant ainsi au soutien des efforts de développement dans les pays arabes.

R.E



RELIZANE

Maintenance et réhabilitation de plus de 2100 km du réseau électrique



Quelque 2.164 km du réseau électrique ont fait l'objet d'opérations d'entretien et de réhabilitation à travers les différentes communes de la wilaya de Relizane, dans le cadre d'un programme préventif visant à garantir la continuité et la qualité de l'alimentation en électricité durant la saison estivale, a indiqué dimanche la Direction de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya.

Dans le cadre des mesures destinées à assurer la qualité et la continuité du service durant l'été et à prévenir d'éventuelles perturbations de l'alimentation électrique, les services de Sonelgaz Relizane ont procédé récemment à la maintenance et à la réhabilitation de 2.164 km de réseaux de moyenne et basse tension, sur un total de 2.614 km programmés au titre de l'année en cours.

Afin de renforcer les performances du réseau et de répondre à l'augmentation de la demande en électricité, huit opérations de restructuration ont également été réalisées, portant sur près de 23 km de réseau. Ces opérations ont été complétées par la création de 23 km de nouvelles lignes de basse tension, ainsi que par la réalisation d'une ligne de moyenne tension d'une longueur de 9 km, selon la même source.

Concernant les transformateurs électriques, la Direction a fait savoir que 639 transformateurs ont été entretenus sur les 935 inscrits au programme annuel. Par ailleurs, 28 transformateurs ont été renouvelés et 37 nouveaux transformateurs ont été mis en service. Afin de garantir une intervention rapide et efficace en cas d'incident ou de coupure d'électricité, la Direction de distribution de

l'électricité et du gaz de Relizane a mobilisé cinq équipes techniques, en plus des équipes de réalisation et des équipes d'interventions légères réparties au niveau des neuf agences commerciales de la wilaya.

La Direction a également mis à la disposition de ses clients le numéro vert 3303, ainsi que des lignes téléphoniques opérationnelles 24h/24 et 7j/7, permettant de signaler toute panne ou interruption de l'alimentation électrique.

Selon la même entreprise, la Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Sonelgaz à Relizane assure l'alimentation en électricité de plus de 236.000 abonnés, grâce à un parc de 2.928 transformateurs et à un réseau électrique s'étendant sur 8.948 km à travers l'ensemble du territoire de la wilaya.

TISSEMSILT

146.772 détecteurs de monoxyde de carbone installés

Les services de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) de la wilaya de Tissemsilt ont procédé à l'installation de 146.772 détecteurs de monoxyde de carbone, depuis le lancement de cette opération, en avril 2023, a indiqué, dimanche, la société.

L'opération a bénéficié à 73.386 clients répartis dans les 22 communes de la wilaya raccordées au réseau de gaz naturel. Deux détecteurs ont été installés gratuitement dans chaque logement par les agents de Sonelgaz, a-t-on souligné. Parallèlement à cette opération, les agents procèdent au contrôle des installations intérieures de gaz, ainsi que des appareils fonctionnant au gaz dans les habitations des clients, afin de garantir leur utilisation en toute sécurité, a ajouté la même source.

La société a précisé que le taux d'installation des détecteurs dans la wilaya avoisine désormais les 100 %, tout en soulignant que ces dispositifs ne remplacent pas les mesures de prévention. Elle a insisté sur la nécessité de faire preuve de vigilance et de prudence lors de l'utilisation du gaz à domicile.

Pour rappel, le taux de raccordement au réseau de gaz naturel dans la wilaya de Tissemsilt dépasse 90 pour cent, les 22 communes, ainsi que leurs zones éloignées étant désormais desservies par ce réseau.

OUED ZENATI ET AIN LARBI (GUELMA)

Vers la réalisation de 2 nouveaux entrepôts de stockage de céréales

Deux nouveaux entrepôts de stockage de céréales seront réalisés courant 2026 dans les deux communes d'Oued Zenati et d'Ain Larbi pour renforcer les structures de stockage de la wilaya de Guelma, a-t-on appris dimanche auprès de la Coopérative de céréales et légumes secs (CCLS).

Dans une déclaration à l'APS, le chargé de communication de la coopérative, Mohamed Lamine Hamdi, a précisé que ces deux nouvelles structures, retenues au titre du programme d'action de la CCLS de l'année en cours seront implantées au village Ain Terab de la commune d'Oued Zenati (Ouest de la wilaya) et au village El Arima dans la commune d'Ain Larbi (Sud de la wilaya). Selon la même source, la capacité de stockage de chacun de ces entrepôts atteint 60.000 quintaux de sorte à consolider les structures de stockage actuel au nombre de 22 totalisant une capacité de 1,3 millions quintaux.

Les préparatifs sont en cours pour le lancement dans les plus proches délais possibles de la réalisation de ces deux projets dont les études techniques ont été terminées et leurs terrains d'assiette désignés, a indiqué la même source. A noter que les structures de collecte et de stockage de céréales de la wilaya ont été renforcées au cours de l'actuelle campagne de moisson battage 2025/2026 de la mise en service d'un nouveau silo métallique dans la commune de Belkheir d'une capacité de 200.000 quintaux.

TIARET

Portes ouvertes sur les missions et les activités de la Sûreté nationale

Des journées portes ouvertes sur les missions et les activités de la Sûreté nationale ont été inaugurées dimanche à Tiaret pour une durée de quatre jours, dans le but de faire découvrir au grand public les différentes missions de ce corps de sécurité, a-t-on appris auprès des organisateurs. Le chef du bureau de la communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya, l'officier principal de police Maâtoug El Hadj Saâdeddine, a indiqué que cette manifestation, organisée à l'occasion du 64e anniversaire de la création de la Police algérienne, vise à rapprocher les citoyens de cette institution dont la mission principale est d'assurer la protection des personnes et des biens, ainsi que la lutte contre toutes les formes de criminalité.

Cette manifestation offre également

au public l'opportunité de découvrir les équipements et les moyens techniques utilisés par les différents services de police dans l'accomplissement de leurs missions.

Organisé au foyer de police "Chahid Saïh Benchahra", au chef-lieu de la wilaya, cet événement comprend une exposition des tenues, équipements et matériels utilisés par plusieurs services, notamment la police judiciaire, la police scientifique et la sécurité routière.

Les visiteurs peuvent notamment découvrir les équipements de transport et de neutralisation d'objets suspects, les matériels de relevé d'empreintes utilisés sur les scènes de crime, ainsi qu'une présentation des grades et des décorations de la Sûreté nationale.

Les journées portes ouvertes mettront également en avant les plate-

formes numériques développées par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) afin de faciliter les démarches administratives des citoyens, notamment les services de dépôt de plainte à distance, d'évaluation des prestations policières et de consultation des avis de concours de recrutement.

Par ailleurs, un bilan des principales affaires traitées en 2025 et au cours du premier semestre de l'année 2026 dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogues est présenté au public.

En marge de cette manifestation, un parc de sécurité routière a été aménagé au profit des enfants afin de les sensibiliser aux règles de la circulation et de contribuer à la prévention des accidents de la route, a ajouté la même source.

Naâma (produits de l'artisanat) : Deux artisanes obtiennent le label de qualité et d'authenticité

Deux artisanes affiliées à la Chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya de Naâma ont récemment obtenu le label "Qualité et Authenticité - Artisanat algérien", décerné par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, dans le cadre des efforts visant à protéger et à valoriser le patrimoine artisanal algérien, a-t-on appris, dimanche, auprès de cette institution.

Le directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers, Houicene Amiri, a indiqué que les deux artisanes ont bénéficié de ce label dans le cadre du programme lancé par le ministère du Tourisme et de l'Arti-

sanat pour la protection des produits de l'artisanat algérien. Elles figurent parmi les auteurs des 13 dossiers déposés par des artisans de la wilaya auprès de l'Agence nationale de l'artisanat, chargée de l'attribution de ce label.

Le même responsable a précisé que les produits distingués concernent les vêtements traditionnels caractéristiques de la région, soulignant que cette démarche contribuera à la préservation des produits artisanaux locaux, à l'amélioration de leur qualité et offrira aux artisanes la possibilité de participer à des salons et expositions à l'échelle internationale.

Il a ajouté que l'opération se poursuit et suscite un intérêt croissant parmi les artisans de la wilaya. De nouveaux dossiers sont actuellement en cours de préparation en vue de leur examen par la commission technique nationale compétente.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'application de l'arrêté ministériel du 26 novembre 2024, qui fixe les différents niveaux du label "Qualité et Authenticité" applicable aux produits de l'artisanat, ainsi que les conditions de son attribution et les modalités de marquage des produits artisanaux.

BOUMERDES

Entrée en service du Centre de wilaya de vidéosurveillance

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui, a présidé dimanche la mise en service du Centre de vidéosurveillance de la wilaya de Bumerdes.

Ce Centre, situé en plein centre-ville de Bumerdes, a été équipé de 387 caméras déployées à travers 80 points de contrôle.

Dans son allocution à cette occasion, le chef de la sûreté de la wilaya de Bumerdes, le contrôleur de police Azzedine Tamine, a estimé que l'entrée en service de ce Centre représente "une transition importante dans la gestion moderne et numérique du système de sécurité, afin de garantir la pérennité de la sécurité". Il s'agit, a-t-il précisé, d'une valeur ajoutée qualitative aux réalisations accomplies par l'institution policière et d'un acquis majeur pour les habitants de la wilaya".

Il a également ajouté que "les autorités supérieures du pays adoptent une orientation visant à moderniser les structures de l'Etat et à élever les performances du service public", une démarche dans laquelle s'inscrit "pleinement" la Direction générale de la Sûreté nationale, a-t-il dit.

Ce projet constitue "une transition qualitative dans la gestion de la ressource sécuritaire et un jalon crucial dans le processus de modernisation du système de sécurité et de développement des mécanismes de protection des personnes et des biens", a-t-il souligné, en outre.

A noter que le DGSN a inspecté les différents services, technologies et équipements dont est doté ce Centre, et a également pris connaissance des diverses activités et opérations qui y seront traitées quotidiennement et 7j/7.

UNIVERSITÉ DE SKIKDA

Sortie de plus de 8.000 étudiants en licence et master

L'université 20 août 1955 de Skikda a formé au titre de l'année universitaire 2025/2026 un total de 8.272 diplômés en licence et master dans différentes spécialités, a indiqué dimanche son directeur.

Dans son allocution au cours de la cérémonie de clôture de l'année universitaire en présence du wali Saïd Akhruf, des autorités locales, des cadres de l'université et des étudiants majors de promotions, Pr. Toufik Boufendi a précisé que ce total de diplômés est constitué de 4.607 étudiants en licence et 3.665 en master.

Pour le troisième cycle, le nombre d'étudiants inscrits a atteint 526 en plus de la soutenance de 122 thèses de doctorats ont été soutenues avec intégrations de 12 nouveaux cursus (8 d'ingénieur d'Etat et 4 en master).

L'incubateur de l'université a recensé plus de 502 idées de projets dont 75 ont été examinées à ce jour en plus de 15 projets ayant obtenu le label de "projet innovant", trois startups labellisées et 12 projets déposés pour l'obtention de brevet d'invention.

Le même cadre a salué les efforts consentis par l'Etat pour soutenir les startups et l'innovation et l'ouverture de l'université sur son environnement économique et social.

Au cours de la cérémonie, des étudiants majors de promotions des paliers licence et master, des enseignants promus, des étudiants porteurs de projets innovants et les lauréats des compétitions sportives et culturelles ont été honorés.

TIPASA

Production prévisionnelle de plus de 188.000 quintaux de céréales

Une production prévisionnelle de près de 188.600 quintaux de céréales (toutes variétés confondues) est attendue dans la wilaya de Tipasa à l'issue de la campagne moisson-battage 2025/2026, a-t-on appris dimanche auprès de la Direction des services agricoles (DSA).

Cette production prévisionnelle se répartit à raison de 145.000 quintaux de blé dur, 32.300 quintaux de blé tendre et plus de 10.450 quintaux d'orge, selon la même source, qui a souligné l'affectation d'une superficie globale de plus de 7.200 hectares à la céréaliculture, pour la présente saison agricole.

Les moyennes de rendement pour cette saison sont de 27,5 qx/ha pour le blé dur, 26 qx/ha pour le blé tendre et 20 qx/ha pour l'orge, selon les précisions de la DSA.

Les superficies emblavées se répartissent entre 5.390 ha de blé dur, 1.242 ha de blé tendre et plus de 525 ha d'orge, selon la même source.

Lors du lancement officiel de la campagne moisson-battage 2025-2026, organisé la semaine dernière dans une exploitation agricole privée de la commune de Sidi Amar, le wali de Tipasa, Mohamed Amine Benchaoula, a insisté sur la nécessité de mobiliser tous les moyens nécessaires afin d'assurer le succès de cette campagne.

Les services de la wilaya ont également indiqué que, conformément aux instructions du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, une cellule d'accueil et de suivi des préoccupations des agriculteurs et des professionnels de la filière céréalière a été mise en place, notamment en vue de la prise en charge des doléances relatives à la disponibilité des équipements et des machines de récolte, ainsi que des structures de stockage.

SAÏDA

Une journée d'étude sur les dangers de la consommation de drogues



Une journée d'étude consacrée aux "risques liés à la consommation de drogues et de substances psychotropes dans tous les milieux de la société" a été organisée, dimanche à Saïda, dans le cadre de la 10^e édition du Festival national sportif, culturel et récréatif des personnels de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion, organisé par la Direction générale de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion sociale des détenus.

Cette rencontre a réuni des magistrats, des cadres du secteur de la Justice, ainsi que des représentants des différents corps de sécurité et des secteurs des Affaires religieuses et de la Santé.

Dans une communication intitulée "La position de la charia islamique à l'égard des drogues et le rôle de la mosquée et de l'imam dans la sensibilisation et la protection des jeunes", l'imam Djilali Khathir a rappelé que la charia interdit toute substance portant atteinte à la raison et à l'intégrité physique. Il a souligné que la mosquée joue un rôle central dans la consolidation des valeurs religieuses et morales et dans la diffusion de la culture de la prévention, tout en mettant en avant la contribution des imams à la sensibilisation des jeunes aux dangers de la drogue et au renforcement de leur immunité intellectuelle et comportementale.

Le même intervenant a estimé

que la prévention contre le fléau de la drogue constitue une responsabilité collective nécessitant une complémentarité entre la famille, l'école, la mosquée et les différentes institutions de l'Etat. Il a ajouté que l'ancrage des valeurs religieuses et morales chez les jeunes demeure l'un des moyens les plus efficaces pour les prémunir contre la délinquance et les comportements à risque.

De son côté, le psychologue clinicien et coordinateur de la santé publique au Centre intermédiaire de prise en charge des addictions de Saïda, Mohamed Alaoui, a présenté une communication intitulée "Les signes de l'addiction, leur détection précoce et le rôle du Centre intermédiaire de prise en charge des addictions dans l'accompagnement et le traitement des personnes dépendantes".

Il y a exposé les principaux signes psychologiques, comportementaux et physiques pouvant révéler une situation d'addiction, soulignant que le dépistage précoce et une prise en charge rapide améliorent considérablement les chances de traitement et de rétablissement, tout en réduisant les complications sanitaires et sociales.

L'intervenant a également indiqué que le Centre intermédiaire de prise en charge des addictions offre des services intégrés comprenant l'accueil, le diagnostic, le suivi psycho-

logique et thérapeutique, ainsi que l'accompagnement des personnes dépendantes et de leurs familles par une équipe pluridisciplinaire. Ces prestations visent à favoriser leur réinsertion sociale et à prévenir les rechutes. Il a, à cet effet, appelé au renforcement de la coordination entre les différents secteurs afin de lutter efficacement contre ce fléau et de protéger les jeunes.

Les activités de la 10^e édition du Festival national sportif, culturel et récréatif des personnels de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion, qui se déroule du 10 au 16 juillet, se poursuivent à travers plusieurs manifestations. Le départ du semi-marathon des personnels de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion sera donné dans la soirée de dimanche devant le siège de la Cour de Saïda, avec une arrivée prévue à l'établissement de rééducation de la ville. Des expositions, des journées portes ouvertes et des campagnes de don de sang sont également au programme. Le programme de cette manifestation comprend, en outre, plusieurs compétitions sportives dans les disciplines du football, du basketball, de la natation, du judo, du karaté-do, du Vovinam Viet Vo Dao, du cyclisme et du semi-marathon, ainsi que diverses activités culturelles et récréatives.

APRÈS LEURS ÉLIMINATIONS EN QUARTS**La Norvège et la Suisse crient à l'injustice**

Éliminées en quarts de finale de la Coupe du monde, la Norvège et la Suisse contestent vivement plusieurs décisions arbitrales qu'elles estiment déterminantes dans leurs défaites respectives face à l'Angleterre et à l'Argentine.

En Norvège, la défaite 2-1 après prolongation contre les Anglais continue de susciter une vive polémique. Les critiques visent principalement l'arbitre français Clément Turpin et le premier but anglais inscrit par Jude Bellingham. Les Norvégiens affirment que le ballon aurait touché un câble de la caméra aérienne avant l'action décisive, ce qui aurait dû entraîner une interruption du jeu et une reprise par un entre-deux. Si la FIFA assure, à partir des données de la puce intégrée au ballon, qu'aucun contact n'a été détecté, une reconstitution en trois dimensions diffusée par la BBC laisse planer le doute sur une possible déviation de la trajectoire. Cette controverse, baptisée « câble-gate », alimente la colère des observateurs et des anciens joueurs. Le sélectionneur Ståle Solbakken reconnaît que le ballon semble avoir changé de trajectoire, tout en admettant que cette décision ne suffira pas à expliquer la défaite. Les Norvégiens contestent également l'annulation d'un but de Torbjørn Heggem pour une faute préalable d'Erling Haaland sur Elliot Anderson. L'attaquant de Manchester City estime que ce type de contact est courant dans les duels aériens. Son père, Alfie Haaland, a lui aussi dénoncé un arbitrage qu'il juge systématiquement favorable à l'Angleterre.

La Suisse nourrit, de son côté, une profonde frustration après son élimination face à l'Argentine. Au cœur de la polémique figure l'expulsion de Breel Embolo à la 71^e minute. Initialement, l'arbitre portugais João Pinheiro avait averti l'Argentin Leandro Paredes pour une faute sur l'attaquant suisse. Après consultation de la VAR, il a finalement annulé ce carton jaune pour sanctionner Embolo d'une simulation. Déjà averti auparavant, ce dernier a été expulsé, laissant son équipe en infériorité numérique. Les joueurs suisses dénoncent une décision excessive pour une action jugée anodine. Fabian Rieder, Denis Zakaria et le capitaine Granit Xhaka estiment que la VAR a profondément influencé l'issue de la rencontre. Le sélectionneur Murat Yakin s'est également interrogé sur la nécessité d'une telle intervention vidéo, tout en refusant d'accuser l'Argentine d'avoir été favorisée. Selon lui, cette décision a surtout privé le match de son équilibre sportif. Alors que les deux équipes étaient au coude à coude au moment de l'expulsion, cette séquence reste difficile à accepter pour la sélection helvétique.

R.S

TENNIS (WIMBLEDON)**Jannik Sinner bat Alexander Zverev en finale et conserve son titre**

Le numéro un mondial Jannik Sinner a confirmé sa domination sur le circuit en remportant, dimanche à Londres, son deuxième titre consécutif à Wimbledon. En finale, l'Italien de 24 ans s'est imposé face à l'Allemand Alexander Zverev, troisième joueur mondial, au terme d'un match disputé en quatre sets : 6-7 (7/9), 7-6 (7/2), 6-3, 6-4. Ce succès lui permet de décrocher son cinquième titre du Grand Chelem et le sixième trophée de sa saison.

Après avoir remporté les cinq premiers tournois Masters 1000 de l'année, Sinner poursuit une campagne exceptionnelle. Ce nouveau sacre à Wimbledon met également fin à une période plus compliquée en Grand Chelem, marquée par une défaite en finale de l'US Open 2025 contre Carlos Alcaraz, une élimination en demi-finales de l'Open d'Australie puis une sortie prématurée au deuxième tour de Roland-Garros.

Face à lui, Alexander Zverev espérait enchaîner après son premier titre majeur remporté à Roland-Garros, où il avait profité de l'élimination précoce de plusieurs favoris. L'Allemand a pourtant bien entamé la finale en remportant le premier set au tie-break grâce à un jeu solide et précis. Mais le tournant de la rencontre est intervenu dans la deuxième manche, lorsque deux fautes directes en coup droit dans le jeu décisif ont permis à Sinner d'égaliser.

L'Italien a ensuite progressivement pris le contrôle du match. À 3-3 dans le troisième set, Zverev a laissé passer une occasion de breaker avant de perdre son propre service dans le jeu suivant. Sinner a confirmé son ascendant dans la quatrième manche en réalisant un nouveau break décisif à 3-3. Après 3 h 46 de jeu, il s'est imposé pour signer une dixième victoire consécutive face à l'Allemand, enregistrer son centième succès en Grand Chelem et conserver son titre sur le gazon londonien.

Chez les dames, la Tchèque Linda Noskova a remporté son premier titre du Grand Chelem en dominant sa compatriote Karolina Muchova 6-2, 5-7, 6-3. Malgré cinq balls de match manquées dans le deuxième set, la joueuse de 21 ans a su retrouver son calme dans la manche décisive pour conclure sur sa sixième opportunité après 2 h 27 de jeu. Grâce à ce succès, elle atteindra le septième rang mondial, le meilleur classement de sa carrière.

R.S

MONDIAL-2026**Les favoris au rendez-vous du dernier carré**

Quelques surprises mais pas de séisme : la France, l'Espagne, l'Angleterre et l'Argentine ont tenu leur rang en se hissant en demi-finales du Mondial-2026 et poursuivent leur quête de nouvelle étoile. Le dernier carré débutera aujourd'hui avec un alléchant France-Espagne, remake de la demi-finale du dernier Euro remporté par la Roja, entre deux formations parvenues relativement sereinement jusqu'à ce stade de la compétition.

Entre Angleterre et Argentine mercredi, il y aura déjà plus de minutes dans les jambes des 22 acteurs, poussés en prolongations en quart de finale samedi, mais assurément un match au parfum de légende, 40 ans après la "Main de Dieu" de Maradona lors du quart de finale du Mondial-1986.

Quatre meilleures nations Fifa

Il y a eu le match nul de l'Espagne face au Cap Vert lors de la phase de groupe, l'élimination de l'Allemagne dès les 16^e par le Paraguay ou encore celle du Brésil par la redoutable Norvège en huitièmes.

Mais après 100 des 104 rencontres de ce Mondial, les quatre meilleures nations au classement Fifa sont au rendez-vous du dernier carré, une première depuis l'introduction de ce classement en 1993 selon Opta.

Espagne, France, Angleterre et Argentine étaient les quatre favoris désignés par le statisticien en juin, avant le coup d'envoi. Mais si la Roja avait alors le plus de chances de l'emporter, elle a depuis été supplantée par les Bleus, à qui Opta donne désormais 34,05% de chances de décrocher une troisième étoile.

France et Espagne en patrons

Vainqueurs sans trembler de Marocains en quart (2-0), les joueurs de Didier Deschamps n'ont pas réellement tremblé jusque-là, même lors d'un huitième de finale piégeux face au Paraguay (1-0). Mais les vents contraires promettent de forcer face à l'Espagne mardi à Dallas.

Face aux Bleus, présents à ce stade de la compétition pour la troisième fois consécutive, s'avance la Roja, sacrée en 2010 et qui monte en puissance depuis son entrée en lice timide face au Cap Vert (0-0), à l'image de sa star Lamine Yamal. Encore peu décisif avec un seul but dans ce Mondial, l'ailier de Barcelone a retrouvé une partie de sa magie lors du quart face à la Belgique (2-1), entre dribbles virevoltants et passe en profondeur parfaitement dosée pour l'ouverture du score.

Il ne lui manque plus qu'à retrouver son efficacité face au but, lui qui avait éclaboussé de son talent la demi-finale de l'Euro-2024 face aux Bleus (2-1) d'une frappe somptueuse en pleine lucarne.

Si l'Espagne s'en est remise à son milieu de terrain Mikel Merino, "super-sub" venu offrir la victoire face au Portugal (1-0) en huitième et à la Belgique en quart, les offensifs français sont eux bien au rendez-vous, avec 13 buts cumulés par Dembélé et Mbappé, deux de plus que la Roja depuis le début de la compétition. Un duel qui promet face à la défense espagnole, la meilleure du Mondial avec un but encaissé.

Argentine et Angleterre au forceps

Pour Anglais et Argentins, le parcours a été moins linéaire. Revenus d'une situation délicate face à la RD Congo en

seizièmes grâce à un doublé de Harry Kane dans le dernier quart d'heure (2-1), les Three Lions s'en sont remis à leur autre joyau, Jude Bellingham, pour renverser de vaillants Norvégiens (2-1) après prolongation.

"Nous avons eu de la chance", a reconnu le sélectionneur des Anglais Thomas Tuchel, "pas satisfait" du jeu de l'Angleterre, qui rêve d'accéder à la finale pour la première fois depuis le titre de 1966.

"Peut-être que [Tuchel] ne sait simplement pas ce que c'est de jouer dans ce genre de conditions face à Haaland, Odegaard, Nusa ou Sorloth, a rétorqué le milieu anglais Jude Bellingham après ce match disputé par une forte chaleur. Parfois on doit gagner en jouant sale. Et c'est ce qu'on a fait ce soir".

Après s'être fait peur contre l'étonnant Cap-Vert (3-2 a.p.) en 16^e, puis contre l'Égypte (3-2) en 8^e, les champions du monde argentins ont de nouveau vu toutes les peines du monde à se défaire de la Suisse (3-1), poussés en prolongation par des Helvètes réduits à dix à la 72^e minute.

Une fois n'est pas coutume, ce n'est pas Messi (huit buts dans ce Mondial) qui a libéré l'Albiceleste mais Julian Alvarez, d'une frappe lumineuse dans la lucarne (112^e, 2-1).

"Nous avons souffert", a reconnu le sélectionneur argentin Lionel Scaloni, tout en rappelant que son équipe avait déjà peiné par moments au Qatar en 2022, poussée aux tirs au but en quart face aux Pays-Bas, avant de décrocher le titre mondial. L'Albiceleste compte bien faire bégayer l'histoire.

AFP

FOOT / CAN-2026 FÉMININE (PRÉPARATION)

La sélection algérienne reprend le travail à Oran

La sélection nationale féminine de football a repris le chemin des entraînements, dimanche à Oran, dans le cadre de son premier stage de préparation à la Coupe d'Afrique des Nations féminine (CAN-2026), a annoncé la Fédération algérienne (FAF), lundi sur son site officiel.

Sous la conduite du sélectionneur national, Farid Benstiti, le staff technique a programmé un entraînement biquotidien sur le terrain annexe du stade Miloud Hadeff. La séance matinale a été consacrée au volet physique, tandis que celle de l'après-midi a porté sur l'aspect technico-tactique.

Le stage d'Oran prendra fin mardi. Une deuxième phase de préparation se déroulera par la suite au Centre technique national de Sidi Moussa.

Au cours de ce deuxième regroupement, les "Vertes" disputeront une rencontre d'application face au CF Akbou, le 16 juillet, avant d'enchaîner avec une double confrontation amicale contre la Zambie, les 19 et 22 juillet 2026 au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Ces trois rencontres permettront au staff technique d'affiner les derniers réglages en vue du rendez-vous continental.

Le coach national Farid Benstiti a fait appel à 26 joueuses pour prendre part à la phase finale de la CAN (26 juillet-16 août). Les coéquipières de Lina Boussaha ont entamé lundi dernier au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), un stage de préparation en vue de la prochaine CAN.

La sélection algérienne, qui prendra part pour la 7e fois de son histoire à la phase finale de la CAN, évoluera dans le groupe A, en compagnie du Maroc (pays hôte), du Sénégal et du Kenya.



Lors de la précédente édition, les joueuses du coach national, Farid Benstiti, avaient réalisé une performance historique, en atteignant les quarts de finale, avant de s'incliner devant le Ghana (0-0, aux t.a.b : 2-4).

Les Algériennes avaient validé leur ticket pour la phase finale de la CAN-2026 après leur victoire en aller et retour face au Cameroun (2-1 à Oran et 1-0 à Douala) en octobre 2025.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS

La LFP dévoile le calendrier de la saison 2026-2027

La Ligue de football professionnel (LFP), a publié dimanche sur son site officiel, le calendrier général de la saison 2026-2027, qui s'étalera de la fin août 2026 à la fin mai 2027 et comprendra les différentes compétitions nationales, les fenêtres internationales de la FIFA ainsi que les rendez-vous continentaux des clubs algériens engagés en compétitions africaines.

Le championnat de Ligue 1 débutera les 27, 28 et 29 août 2026 avec le déroulement de la première journée. La saison sera ponctuée par les dates FIFA et les échéances de la Ligue des champions d'Afrique et de la Coupe de la Confédération, auxquelles participeront les représentants algériens. La Supercoupe d'Algérie ouvrira l'année 2027 avec une affiche programmée le 2

janvier entre le MC Alger, champion d'Algérie, et l'USM Alger, détentrice de la Coupe d'Algérie.

Concernant la Coupe d'Algérie, les 32es de finale sont fixés aux 4, 5 et 6 décembre 2026, alors que les 16es de finale se joueront les 18 et 19 décembre. Les huitièmes de finale sont programmés les 22, 23 et 24 janvier 2027, les quarts de finale les 26 et 27 février, et les demi-finales les 6 et 7 avril.

La finale de l'épreuve est prévue le 1er mai 2027, sous réserve d'une éventuelle modification du calendrier, explique l'instance dirigeante de la compétition.

La saison de Ligue 1 Mobilis prendra fin le 29 mai 2027 avec le déroulement de la 30e et dernière journée.

Voici par ailleurs les dates clés de la saison

2026-2027 : Ligue 1 : 1re journée : 27, 28, 29 août 2026 Dernière journée de la phase aller (15e) : 31 décembre 2026 Première journée de la phase retour (16e) : 28, 29, 30 janvier 2027 Dernière journée (30e) : 27, 28, 29 mai 2027 Mise à jour de la Ligue 1 (phase aller) : 22 septembre : 2e journée 6 octobre : 3e journée 3 novembre : 8e journée 13 novembre : 9e journée 11 décembre : 13e journée 29 décembre : avancé 15e journée Coupe d'Algérie : 1/32es de finale : 4, 5 et 6 décembre 2026 1/16es de finale : 18 et 19 décembre 2026 1/8es de finale : 22, 23, 24 janvier 2027 1/4 de finale : 26 et 27 février 2027 1/2 finale : 6 et 7 avril 2027 Dates FIFA : Du 21 au 30 septembre 2026 Du 1er au 6 octobre 2026 Du 9 au 17 novembre 2026 Du 22 au 30 mars 2027.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS 2026-2027

L'ES Ben Aknoun entame sa préparation, trois recrues en renfort

L'ES Ben Aknoun, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a entamé dimanche sa préparation en vue de la saison 2026-2027, tout en poursuivant le renforcement de son effectif et en renouvelant sa confiance à son entraîneur, Mounir Zghdoud.

La première séance du programme de préparation de l'intersaison s'est déroulée dans une ambiance marquée par "le sérieux et la discipline", marquant ainsi le coup d'envoi des préparatifs en prévision des prochaines échéances, a indiqué le club algérien dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux.

Dans le cadre du renforcement de son effectif, la direction du club a annoncé le recrutement de trois nouvelles recrues : le défenseur M'hamed Marouani, en provenance du MC El Bayadh, l'attaquant Bachou Youcef, arrivé de l'USM El Harrach, ainsi que le milieu défensif Mohamed Ben Chaira, transféré du CS Constantine.

La direction du club a précisé que ces recrutements s'inscrivent dans sa politique visant à renforcer l'effectif par des joueurs capables d'apporter une réelle plus-value technique, conformément à la vision sportive du club et aux exigences de la prochaine saison.

Mercredi dernier, l'ES Ben Aknoun avait annoncé la prolongation, pour une saison supplémentaire, du contrat de son entraîneur Mounir Zghdoud, qui poursuivra ainsi sa mission à la tête de la barre technique durant l'exercice 2026-2027.

Nommé en juillet 2025 en remplacement de Mohamed Bachir Manaa, Zghdoud a conduit le club à des résultats satisfaisants lors de la saison écoulée, permettant à l'ES Ben Aknoun de terminer à la huitième place du classement de la Ligue 1 Mobilis avec 43 points, à égalité avec le CS Constantine, des performances qui ont convaincu la direction de renouveler sa confiance en lui.

R.S

CR TÉMOUCHENT Deux internationaux olympiques égyptiens engagés

Le CR Témouchent, promu cette saison en Ligue 1 Mobilis, poursuit son opération de renforcement de son effectif en vue de la prochaine saison, en officialisant le recrutement de trois nouveaux joueurs, dont deux internationaux olympiques égyptiens et un milieu de terrain algérien, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction du club.

Le CRT a d'abord annoncé l'arrivée du milieu défensif égyptien Seif Safaga, né en 2005, sous la forme d'un prêt d'une saison en provenance du club d'ENPPI, assorti d'une option d'achat qui pourra être levée à l'issue de la saison 2026-2027. International avec la sélection olympique égyptienne, Safaga a pris part à la Coupe d'Afrique des nations U20 disputée en Egypte en 2025 ainsi qu'à la Coupe du monde U20 organisée la même année au Chili.

Le CR Témouchent a également enregistré la signature de l'attaquant égyptien Mohamed Zaïlouk, en provenance d'Al Ahly SC. Le joueur évolue lui aussi avec la sélection olympique d'Egypte.

Enfin, le milieu de terrain Abderrahmane Berkoun s'est engagé avec le club après une saison passée sous les couleurs d'Abu Ashhar, club libyen de première division.

Le joueur avait auparavant porté le maillot du Paradou AC.

Auparavant, le club de l'Ouest du pays avait engagé une première contingent de recrue composé de huit joueurs.

Ces recrutements s'inscrivent dans la stratégie de renforcement engagée par la direction du CRT afin de doter le promu d'un effectif compétitif pour son premier exercice parmi l'élite du football algérien.

R.S

JEUX AFRICAINS UNIVERSITAIRES

Lancement à Oran du premier stage national de sélection

La Fédération algérienne du sport universitaire (FASU) a lancé, dimanche soir au complexe sportif Miloud-Hadeff d'Oran, le premier stage national de sélection en prévision des Jeux africains universitaires, prévus en septembre prochain en Egypte.

Ce regroupement vise à sélectionner les meilleurs étudiants sportifs universitaires appelés à représenter l'Algérie lors de cette compétition continentale.

Le programme a débuté par une visite des séances d'entraînement en athlétisme et en basketball, au cours de laquelle la délégation officielle, qui a supervisé le lancement de l'événement, a pris connaissance de l'état d'avancement des préparatifs ainsi

que des conditions organisationnelles mises en place par la Fédération pour assurer le bon déroulement de ce stage.

La FASU a souligné que ce stage constitue une étape déterminante dans le processus de sélection des meilleurs athlètes universitaires, conformément à des critères techniques rigoureux, en vue de constituer l'équipe nationale universitaire. Elle a, à cette occasion, exhorté les participants à faire preuve de discipline, d'esprit sportif et d'engagement afin de défendre dignement les couleurs nationales.

Le stage se poursuivra durant trois jours, selon un programme intensif couvrant onze disciplines sportives. Les opérations d'évaluation et de sélection seront conduites par

le staff technique national, qui retiendra les athlètes appelés à représenter l'Algérie lors des Jeux africains universitaires.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du représentant du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le Dr Adel Mezough, du président de la Conférence régionale des universités de l'Ouest, le Pr Mohamed Chaâlal, du représentant de la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Oran, du directeur de l'Office du complexe olympique d'Oran, ainsi que du président de la Fédération algérienne du sport universitaire, le Pr Mohamed Hadj Ahmed, et des cadres de cette instance.

R.S

MALI

Un convoi militaire tombe dans une embuscade dans le centre du pays

Un important convoi de l'armée malienne est tombé dimanche dans une embuscade tendue par les jihadistes affiliés à al-Qaïda dans le centre du Mali. L'attaque s'est déroulée à environ 350 kilomètres de la capitale malienne. Plusieurs victimes et des camions détruits.

Deux longs convois militaires quittent Bamako pour le centre du Mali. Composé de vivres, de camions citernes, d'armes et de munitions destinés aux troupes, ils prennent vendredi la principale route menant à l'intérieur du pays. Le convoi destiné aux camp militaires maliens situés au sud de la localité de Sévaré arrive à bon port. Le second convoi arrive à Ségou 240 km au nord de la capitale, après avoir assuré le ravitaillement des camps militaires de Fana, Diola. Il prend ensuite la direction de Markalla et de Niono. Ce dimanche, entre cette dernière localité de la ville de Nampala des coups de feu éclatent. Les jihadistes affiliés à Al-Qaïda sont en embuscade. Des camions ont été brûlés, des munitions et armes emportées et des militaires tués.

HONGRIE

La pression s'intensifie autour du président Sulyok menacé de destitution

En Hongrie, la pression politique s'accroît autour du président Tamás Sulyok, dont le mandat pourrait être écourté. Le Parlement est appelé à voter un 17^e amendement à la Constitution qui comprend plusieurs modifications, dont une disposition mettant fin immédiatement aux fonctions du chef de l'État dès l'entrée en vigueur du texte. Le Premier ministre Péter Magyar justifie cette mesure par une profonde perte de confiance de la population envers le président, qu'il accuse d'être trop proche de Viktor Orbán et de servir ses intérêts. Malgré le boycott annoncé du vote par le Fidesz, le parti de l'ancien Premier ministre, ainsi que les critiques émises par des juristes et des défenseurs de l'État de droit, Péter Magyar poursuit son offensive politique. Il reproche notamment à Tamás Sulyok d'avoir utilisé des fonds publics de manière abusive lors d'un déplacement aux États-Unis en janvier, un voyage évalué à près de 500 000 euros, sans rencontre officielle avec les autorités américaines. Bien que la fonction présidentielle soit essentiellement honorifique, le chef de l'État demeure un allié de Viktor Orbán. En réclamant son départ, Péter Magyar entend marquer une rupture avec l'ancienne élite dirigeante et répondre aux attentes d'une partie de la population, qui réclame davantage de transparence et de responsabilité politique.

ÉTATS-UNIS

Amnesty dénonce une quatrième expulsion de migrants vers un pays africain

L'ONG appelle les États et organisations régionales à dénoncer et refuser cette politique américaine.

Selon l'ONG, onze personnes sont arrivées le 8 juillet sur le sol de l'Eswatini. Amnesty demande aux autorités du pays de révéler l'identité de ces personnes, où elles sont détenues et quel est le fondement juridique de leur détention. Pour Amnesty, ces transferts, déjà observés au Soudan du Sud, au Ghana, au Cameroun, sont illégaux parce qu'ils ne respectent pas les garanties procédurales prévues par le droit international.

Nkanyiso Mtolo, chargé de la campagne régionale pour Amnesty pour l'Afrique de l'est et l'Afrique australe, rappelle que les États d'Afrique devraient refuser de participer à cette politique américaine et que la Commission africaine des droits humains et des peuples s'est prononcée en ce sens. « La Commission africaine des droits humains et des peuples a qualifié ces expulsions de violation de la Charte africaine, parce



qu'elles sont contraires à des principes fondamentaux : le droit d'un individu à faire un recours contre son expulsion, mais aussi le droit d'être protégé contre le risque de refoulement. C'est-à-dire se retrouver transféré vers un pays où il y a un risque réel de violations des droits humains. »

Cette prise de position de la Commission africaine est « très encourageante », estime Nkanyiso Mtolo, mais elle ne doit pas restée isolée. « Nous appelons également les communautés économiques régionales, qu'il s'agisse de la SADC ou de tout autre pays ou communauté régionale — à quali-

fier ces expulsions pour ce qu'elles sont : des pratiques abusives et totalement contraires aux droits humains. Et à veiller à ne pas devenir les récepteurs ou les hôtes d'une externalisation des obligations en matière de droits humains qu'il incombe à chaque État de respecter. »

RDC

Le président Tshisekedi ordonne le retrait des militaires et policiers des sites miniers

Le président de la République démocratique du Congo, Félix Tshisekedi, a annoncé une nouvelle mesure visant à mettre fin à la présence des militaires et des policiers sur les sites miniers. Lors du dernier Conseil des ministres à Kinshasa, il a estimé que cette militarisation favorise la fraude, la contrebande et l'exploitation illégale des ressources minières, tout en nuisant au climat des investissements. Il a ainsi ordonné aux ministres de l'Intérieur et de la Défense, ainsi qu'aux responsables de l'armée et de la police, de retirer immédiatement les agents présents illégalement dans les zones minières, de mettre un terme à toute implication des forces de sécurité dans les activités ex-

tractives et de sanctionner les responsables.

Cette annonce est toutefois accueillie avec prudence par la société civile. Me Timothée Mbuya, président de Justicia ASBL, rappelle que des décisions similaires avaient déjà été prises en 2019 et en 2022 sans produire d'effets concrets. Selon lui, les importants bénéfices générés par l'exploitation illégale des minerais alimentent des réseaux puissants impliquant des militaires, des responsables politiques, des personnalités influentes et des financiers étrangers. Pour l'organisation, seule une volonté politique forte permettra de transformer cette nouvelle directive en actions efficaces sur le terrain.

NOUVELLE ESCALADE ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET L'IRAN

Le détroit d'Ormuz au cœur d'un nouveau bras de fer

Les tensions entre l'Iran et les États-Unis connaissent une nouvelle escalade autour du détroit d'Ormuz, passage stratégique par lequel transite une part importante des exportations mondiales de pétrole. Alors que les affrontements entre les deux pays ont repris ces derniers jours, Téhéran affirme qu'il ne permettra en aucun cas à Washington d'intervenir dans la gestion de cette voie maritime, tandis que le président américain Donald Trump assure que les États-Unis sont « en passe d'en prendre le contrôle ».

Dans une déclaration vidéo diffusée hier lundi, le porte-parole du quartier général iranien Khatam al-Anbiya, Ibrahim Zolfaghari, a réaffirmé que la République islamique considère le détroit d'Ormuz comme relevant exclusivement de sa souveraineté. Il a averti que toute coopération des pays du Golfe avec les États-Unis dans cette zone serait interprétée comme un acte de guerre, estimant que la présence militaire américaine constitue la principale source d'instabilité dans la région. Le responsable militaire a également prévenu que les forces iraniennes interviendraient contre tout navire qui traverserait le détroit sans autorisation de Téhéran ou en dehors du couloir de navigation imposé par les autorités iraniennes. Selon lui, les opérations menées récemment par l'armée et les Gardiens de la Révolution démontrent la capacité de l'Iran à faire respecter ces mesures. Quelques heures plus tôt, Donald Trump avait déclaré sur la chaîne Fox News que les États-Unis allaient probablement contrôler le détroit d'Ormuz et pourraient même en assurer la gestion. Le président américain a estimé que Washington devait être rémunéré pour la protection de cette route maritime essentielle au commerce international. « Nous deviendrons les gardiens du détroit et nous devons être compensés financièrement pour ce rôle », a-t-il affirmé. Cette confrontation intervient alors que le memorandum d'entente conclu le 17 juin entre les deux pays, qui prévoyait la réouverture progressive du détroit et la reprise de la navigation commerciale, semble aujourd'hui sérieusement compromis. Plusieurs navires ont été attaqués la semaine dernière, des incidents que Washington attribue à l'Iran.



Selon les termes de cet accord, Téhéran s'était engagé à assurer gratuitement le passage des navires marchands pendant une période de 60 jours. Les autorités iraniennes ont toutefois annoncé leur intention d'instaurer, à l'issue de cette période, des redevances pour les services de navigation dans le détroit, affirmant que la situation ne reviendrait plus à celle d'avant le conflit. L'Iran autorise désormais uniquement la circulation des navires dans un couloir longeant ses côtes et menace d'intercepter les bâtiments qui emprunteraient un autre itinéraire. Cette décision fait suite à l'utilisation par certains navires du corridor situé le

long des côtes omanaises, notamment afin d'échapper à la surveillance des Gardiens de la Révolution.

Le conseiller militaire du Guide suprême iranien, Mohsen Rezaï, a souligné dimanche l'importance stratégique du détroit, estimant qu'il était « plus précieux pour l'Iran que des dizaines de bombes nucléaires ». Il a assuré que la République islamique continuerait à défendre ce passage maritime considéré comme vital pour sa sécurité nationale. Le Corps des Gardiens de la Révolution a, de son côté, affirmé que le retour à une navigation normale dépendait de la fin de ce qu'il qualifie d'interventions militaires amé-

ricaines dans le détroit. Selon lui, la poursuite de ces opérations risque d'aggraver les perturbations sur les marchés mondiaux du pétrole et du gaz.

La reprise des tensions a déjà des répercussions sur les marchés énergétiques. Après l'annonce par Téhéran de la fermeture du détroit jusqu'à nouvel ordre, les cours du pétrole ont fortement progressé. Le Brent de la mer du Nord a ainsi gagné plus de 3 %, atteignant près de 78,5 dollars le baril, les investisseurs redoutant des perturbations durables de l'approvisionnement mondial en hydrocarbures.

Synthèse : Sid Ali

GHAZA

Une crise de l'eau sans précédent menace deux millions d'habitants

Un nouveau rapport sur les droits humains met en lumière la « crise de l'eau sans précédent » qui frappe la bande de Gaza, menaçant la vie de plus de deux millions de personnes et portant atteinte à leur dignité humaine. Cette situation est attribuée aux restrictions imposées par Israël sur l'entrée du carburant, des équipements et des matériaux de maintenance indispensables, dans un contexte marqué par les conséquences dévastatrices de la guerre et par la destruction massive des infrastructures hydrauliques. Le rapport, rédigé par le Centre palestinien pour les droits de l'homme, explique que la crise de l'eau à Gaza ne se limite plus à une pénurie temporaire d'approvisionnement. Elle est devenue, selon le Centre, une politique de privation systématique et délibérée touchant directement l'un des besoins les plus essentiels à la survie de la population civile.

UNE CRISE MAJEURE

Le Centre affirme que la bande de Gaza traverse une « grave crise de l'eau ». Environ 85 % de la population n'a plus un accès régulier à une eau potable. Face à cette situation, la majorité des familles dépendent de sources alternatives, souvent peu sûres, irrégulières et coûteuses. Selon les données de l'Autorité de l'eau et de la qualité de l'environnement citées dans le rapport, la production totale d'eau dans la bande de Gaza est tombée à environ 150 000 mètres cubes par jour, contre près de 300 000 mètres cubes par jour avant la guerre. Dans le même temps, les pertes d'eau ont atteint environ 65 %, contre 35 % auparavant, illustrant l'ampleur des destructions, des fuites dans les réseaux souterrains et

les difficultés à effectuer les réparations. Le rapport souligne que la situation est encore plus critique dans les camps et les centres accueillant les personnes déplacées. Dans de nombreux sites, chaque personne dispose de moins de 5 litres d'eau par jour, un volume largement inférieur au minimum humanitaire de 15 litres par jour recommandé en situation d'urgence, et très éloigné des 100 litres quotidiens par personne préconisés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans des conditions normales afin de garantir l'hygiène et la santé publique. Les municipalités ainsi que le Service des eaux des municipalités côtières font également face à des difficultés opérationnelles sans précédent en raison du manque aigu de sources d'énergie. Elles dépendent de générateurs vétustes ne fonctionnant que quelques heures par jour, faute de carburant, d'huile moteur, de chlore pour la désinfection et de pièces de rechange.

DES TÉMOIGNAGES POIGNANTS

Le rapport cite les déclarations de Hosni Mehanha, porte-parole de la municipalité de Gaza, selon lesquelles la ville souffre d'un déficit hydrique « grave et dangereux ». Actuellement, seuls 30 000 mètres cubes d'eau sont disponibles chaque jour, alors que les besoins réels pendant l'été sont estimés à environ 100 000 mètres cubes. Il attribue cette pénurie massive à la destruction des installations hydrauliques par les forces israéliennes. Depuis le début de l'offensive militaire israélienne du 7 octobre 2023, le réseau d'eau de Gaza a subi une destruction systématique touchant environ 89 % de ses principales composantes. Les bombardements et les opérations de nivellement

ont détruit plus de 330 kilomètres de conduites d'eau. Par ailleurs, 71 % des stations municipales de dessalement sont hors service, tandis que 69 % des puits de production d'eau ont été détruits ou rendus inutilisables. Souad Fares Al-Sayed, 37 ans, déplacée de Jabalia et vivant aujourd'hui sous une tente à l'ouest de Gaza avec ses six enfants, raconte les difficultés quotidiennes qu'elle rencontre pour obtenir de l'eau, après avoir perdu son mari, tué alors qu'il tentait de se procurer de la nourriture pendant la période de famine. Elle dépend des camions-citernes, qui arrivent de manière irrégulière. Ses filles peinent à remplir les jerricans en raison des bousculades entre des centaines de déplacés. La famille ne parvient généralement à obtenir qu'un ou deux jerricans par jour, une quantité insuffisante pour boire et assurer l'hygiène. Elle a été contrainte de rationner l'eau et de renoncer à se laver pendant plusieurs jours, ce qui a entraîné l'apparition de maladies de peau chez ses enfants. De son côté, Nahed Al-Koumi, 64 ans, déplacée revenue avec ses enfants dans sa maison endommagée du quartier de Cheikh Ajline à Gaza, explique que l'eau n'arrive toujours pas dans le quartier en raison de la destruction du principal réseau de distribution. Sa famille est contrainte d'acheter de l'eau auprès de puits privés, de la transporter par camion-citerne, puis de la hisser manuellement jusqu'au toit de la maison, pour un coût très élevé qu'elle ne peut supporter durablement. Il ajoute que le manque d'eau affecte tous les aspects de la vie quotidienne : boire, cuisiner, se laver, laver les vêtements et la vaisselle. Les retards fréquents dans les livraisons aggravent encore la situation, favorisant la propagation de maladies de peau et d'insectes parmi les enfants,

alors même que les besoins élémentaires d'hygiène ne peuvent être satisfaits.

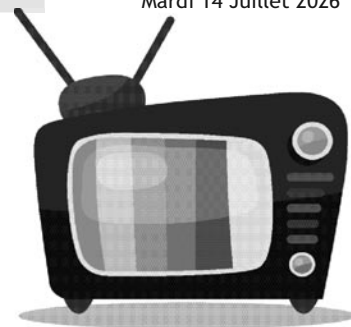
UNE SOUFFRANCE QUOTIDIENNE

Ces témoignages illustrent les difficultés quotidiennes auxquelles sont confrontées des milliers de familles palestiniennes dans l'ensemble de la bande de Gaza. Ils montrent que la crise de l'eau a dépassé le stade d'une urgence temporaire pour devenir une crise humanitaire complexe, affectant directement la vie et la dignité des civils et les contraignant à vivre dans des conditions extrêmement précaires. Le rapport rappelle que l'accès à une eau suffisante, potable et salubre constitue un « droit humain fondamental et inaliénable ». Il estime que la poursuite des restrictions empêchant l'entrée des équipements nécessaires aux infrastructures hydrauliques et entravant le fonctionnement des puits constitue une violation manifeste des mesures conservatoires ordonnées par la Cour internationale de Justice le 26 janvier, 28 mars et 24 mai 2024, ainsi que de l'ordonnance du 16 mai 2025, qui imposent à Israël de prendre des mesures immédiates afin d'assurer l'accès aux services essentiels et à l'aide humanitaire, notamment à l'eau et aux soins de santé. Enfin, le Centre appelle le Procureur de la Cour pénale internationale à accorder une priorité absolue aux enquêtes portant sur les attaques contre les installations hydrauliques ainsi que sur les politiques de privation d'eau et de privation systématique, et à poursuivre les personnes responsables de l'émission et de l'exécution de ces ordres en tant qu'auteurs présumés de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.

R.I

TÉLÉ

VISION



TF1

Les experts : Las Vegas

21h10



Six ans après les événements survenus au casino Eclipse, une crise menace la crédibilité et l'existence même du laboratoire de la police scientifique. Le laboratoire scientifique de résolution de crimes pourrait bien être démantelé.

france.3 Alexandra Ehle

21h10



Une journée apparemment ordinaire débute au zoo de Pessac, mais les choses prennent rapidement une tournure macabre lorsque l'un des soigneurs découvre un guépard jouant avec ce qui semble être des restes humains.

6ter

La cage dorée

21h00



Riggs accepte de témoigner devant une commission des libertés conditionnelles pour l'un de ses amis d'enfance, Jake Voss, et contribue ainsi à le faire sortir de prison.

CANAL+

Vie privée

21h06



Maria Ribeiro est concierge dans un bel immeuble tandis que son mari, José, est chef de chantier. Très appréciés par les habitants de l'immeuble, Maria et José ne sont pas justement récompensés pour leur travail.

tmc

Les Minions 2 : Il était une fois Gru

21h25



Gru qui grandit en banlieue au milieu des jeans à pattes d'éléphants et des chevelures en fleur, met sur pied un plan machiavélique à souhait pour réussir à intégrer un groupe célèbre de super méchants.

6A

France / Espagne



Football. Coupe du monde. Demi-finale.

TF1

Balthazar

21h10



Balthazar intervient en renfort sur la scène d'un accident de la route, venant en aide à un conducteur blessé. En fouillant les environs, il découvre le corps d'une jeune femme vêtue d'une robe de princesse.

Après Michael, le biopic musical consacré à Britney Spears est lancé



L'adaptation des mémoires de la star, confiée au réalisateur Jon M. Chu, vient officiellement de trouver sa scénariste. Près de deux ans après l'annonce du projet de biopic consacré à Britney Spears, Universal Pictures a choisi la scénariste qui adaptera les mémoires de la chanteuse pour le grand écran. Le studio a confié l'écriture du scénario à Liz Meriwether, connue pour avoir créé la série New Girl. Cette nouvelle étape confirme que le film poursuit son développement.

Liz Meriwether s'est fait connaître grâce à New Girl, la série avec Zooey Deschanel diffusée pendant sept saisons. Plus récemment, elle a écrit The Dropout, qui raconte l'histoire d'Elizabeth Holmes et de l'entreprise Theranos. Le long métrage sera adapté de The Woman in Me, le livre de Britney Spears sorti en octobre 2023. Dans ce livre, l'artiste revient sur son parcours, sa carrière, sa tutelle judiciaire et plusieurs moments marquants de sa vie personnelle. Les mémoires de la chanteuse ont connu un immense succès dès leur sortie. Plus de 1,1 million d'exemplaires du livre sont vendus au cours de sa première semaine. Sa version audio, racontée par Michelle Williams avec une introduction de Britney Spears, est également devenue le livre audio le plus vendu de l'histoire de l'éditeur Simon & Schuster.

Le projet a été officialisé en 2024, après qu'Universal Pictures a obtenu les droits d'adaptation de The Woman in Me. Le film sera réalisé par Jon M. Chu, qui a récemment connu un grand succès avec Wicked. À l'annonce du projet, Britney Spears a partagé sa joie sur les réseaux sociaux. La chanteuse a expliqué qu'elle est heureuse de travailler avec Marc Platt, producteur de plusieurs films qu'elle apprécie.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 028 53 59 96
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



WILAYA D'ILLIZI
DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE
N.I.F 408002002033066



Avis d'attribution provisoire

conformément aux articles 40, 65, 82 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public; La Direction de la Protection Civile annonce l'attribution provisoire relative à l'appel d'offres ouvert avec des exigences de capacités minimales n°03/2026 Publié dans les journaux nationaux le : 03/06/2026 (ESSAHIFA) en Arabe et (LA NATION) en Français relatif à la Réalisation d'un poste avancé à TARAT avec logement de fonction

Achèvements Lot N° 02: logement de fonction + bache à eaux 30 m3 + locale groupe électrogène 160 KVA + locale poste transformateur 160 KVA + aménagement extérieur de la cour.

Comme suit:

N° de l'offre	Projet	Soumissionnaire /NIF Et Adresse	L'évaluation Technique / 60 pts	Délais de réalisation	Montant Après révision DA	Observation
01	Réalisation d'un poste avancé à TARAT avec logement de fonction Achèvements Lot N° 02: logement de fonction + bache à eaux 30 m3 + locale groupe électrogène 160 KVA + locale poste transformateur 160 KVA + aménagement extérieur de la cour.	Bakkar Boubaker 1763901011611 3800000 Cite 136 Logements Hassi Massoud Wilaya De Wargla	54,5/60	04 mois	20.315.287,30 DA	L'offre économiquement la plus avantageuse

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 - portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher à la Direction de la Protection Civile de la wilaya de ILLIZI dans un délai de trois jours à partir de la date de la première parution du présent avis aux quotidiens nationaux ou au BOMOP; les contestataires peuvent introduire des recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de illizi dans un délai de dix jours à compter de la première publication de cet avis. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours se prorogera jusqu'au jour ouvrable suivant.

LA NATION 14/07/2026

ANEP 2616023836

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE
DE DAR EL BEIDA
COMMUNE D'EL-MARSA
NIF N° : 098416405145618

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHE

articles 39, 40, 42 et 44 du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015 et aux articles 36, 37, 39 et 39 du décret présidentiel n°12/23 du 06/08/2023, portant réglementation des marchés publics et des délégations des services public.

Le président de l'A.P.C EL- Marsa informe les soumissionnaires concernés par l'Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimal N° 03/2026 portant:

ACQUISITION RETRO-CHARGEUR

Apparu dans les quotidiens nationaux ALGER MATCH, LA NATION ANEP N° 2616019607

Qu'a l'issue de l'ouverture des plis et l'évaluation des offres, les résultats de l'évaluation des offres, et en application des critères fixés à l'article 20 du cahier des charges les travaux ont été attribués provisoirement aux soumissionnaires suivant :

N° du plis	DESIGNATION DU PROJET	L'attributaire provisoire	N° N.I.F	Note technique	Délais de livraison	Critère du choix
01	ACQUISITION RETRO-CHARGEUR	SARL TIRSAM	0007050 22372244	50P	60 jours	Moins disant

Tout soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire du marché peut introduire un recours auprès de la commission des marchés dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché conformément à l'article 46 du décret présidentiel n°12-23 du 06/08/2023 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public

Les autres soumissionnaires seront invités de se rapprocher du bureau des marchés publics au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché conformément à l'article 46, à prendre connaissance des résultats détaillés de leurs candidatures offres technique et financière pour leur communiquer les résultats par écrit.

El-Marsa le : 01 JUL 2026

LA NATION 14/07/2026

ANEP 2616024046

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUIRA
DAIRA DE LAKHDARIA
COMMUNE DE LAKHDARIA
Matricule Fiscal:098410135093424

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

Conformément aux dispositions de la loi n°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et le décret présidentiel n° 15/247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés public et des délégations de service public, et en vertu de PV de réunion de la commission communale d'ouverture des plis et d'évaluation des offres du 07/07/2026 après appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°05/2026 portant sur le projet suivant:

**« Réalisation deux salles de classes extensive+Logement de fonction à l'école ALOUACHE Ahmed- TASALAHT »
(Commune de Lakhdaria)**

Le président de l'APC de Lakhdaria informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre paru dans les quotidiens : « المسقبل لمارني » en date du : 23/06/2026 et « LA NATION » en date du : 23/06/2026 et deux quotidiens électroniques : « الطريق نيوز » en date du : 30/06/2026 et « ALGERIE 54 » en date du : 30/06/2026 et le « BOMOP », que l'attribution provisoire du marché relative au projet en question conformément au tableau ci-après :

N°	Désignation de l'entreprise	Matricule Fiscal	Intitulé du projet	Montant proposé	Montant Après correction	Note technique obtenue	Délai de réalisation	Observations
01	EURL H.T.L MULTI SERVICE Gérant : HAMBILI Rafik -Boumerdes-	001010028352274	« Réalisation deux salles de classes extensive+ Logement de fonction à l'école ALOUACHE Ahmed- TASALAHT » (Commune de Lakhdaria)	16.875.485,2 DA	17.068.765,30 DA	18 Points	Trois (03) mois	L'offre la plus avantageuse (la moins disante)

Les entreprises concernées et intéressées peuvent se rapprocher de mes services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de l'attribution provisoire du marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, et peuvent introduire des recours et les transmettre à monsieur le président de la commission communale des marchés de la commune de Lakhdaria, dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux et électroniques et le BOMOP.

LA NATION 14/07/2026

ANEP 2616024035

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BEJAIA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
NIF : 0974.06.01.90.002.43

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 14/2026

Le wali de la wilaya de Bejaia (Direction de l'Administration Locale) lance un avis d'appel d'offres national ouvert n°14/2026, en vue de « fourniture et livraison de trousseaux scolaires au profit de la wilaya de Bejaia pour la rentrée scolaire 2026/2027 ».

Les fournisseurs intéressés par le présent avis d'appel d'offres, qu'ils soient société de production, d'importation, de vente en gros, ou détaillant, disposant des moyens nécessaires pour pouvoir honorer leurs engagements conformément aux dispositions de la présente offre. Peuvent procéder au retrait du cahier des charges auprès de la Wilaya de Bejaia, Direction de l'Administration Locale, contre paiement d'une somme de Deux mille dinars Algériens (2000DA) non remboursable, à verser au compte du Trésor de la Wilaya n° 402.001. (Les soumissionnaires sont tenus de se conformer à l'activité du registre de commerce par rapport à l'objet de l'offre)

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, les offres sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.

À l'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 14/2026 »

PROGRAMME : « fourniture et livraison de trousseaux scolaires au profit de la wilaya de Bejaia pour la rentrée scolaire 2026/2027 ».

Elles seront déposées à l'adresse suivante :

Monsieur le Wali de la Wilaya de Bejaia- Direction de l'Administration Locale- Avenue de la liberté -Bejaia-

➤ Dossier de candidature :

✓ Déclaration de candidature, déclaration de probité.

✓ Statuts pour les sociétés.

✓ Attestation de dépôts des comptes sociaux auprès du CNRC, pour les entreprises morales.

✓ Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

✓ Registre de commerce

✓ Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires.

✓ Agrément d'exercice de l'activité

➤ Offre Technique :

✓ Déclaration à souscrire.

✓ Délais de livraison, délais de garantie, Service après vente.

✓ Documentation sur l'équipement proposé (Marque, type, catalogues, fiches techniques, brochure, CD-ROM et photos).

✓ Cahier de la charge portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

➤ Offre Financière :

✓ Lettre de Soumission

✓ Le bordereau des prix unitaires, paraphé et signé

✓ Le devis quantitatif et estimatif, paraphé et signé

✓ Cahier des charges (offre financière) dûment rempli, paraphé, signé et daté.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **Quinze (15) jours** à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens Nationaux.
L'ouverture des plis aura lieu en séance publique le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à Quatorze heures.
Les soumissionnaires resteront engagés pendant une durée de **Cent cinq (105) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

LA NATION 14/07/2026

ANEP 2616022792

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition. - Près de Manzano. 5 Siffleur. - Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot... - Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome. - Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent. - Vertisol. 9 Parleriez trop... - Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis. - Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit. - Hitler au théâtre, pendu par les pieds ! 6 Sénécons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyacothérium, il y a fort longtemps, par exemple. - De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche. - Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains. - Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus ! 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes. - Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano? - Aller ensemble. 6 Ville togolaise. - H. 7 Se plia un peu. - Lucet au son. 8 Rivière brésilienne. - Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles. - Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera. - L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine. - Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres! - En noir et blanc ou en Écosse. - Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie. - Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur. - Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

ACCIDENT DE LA ROUTE

2 morts et 263 blessés en 24 heures

Deux personnes ont trouvé la mort et 263 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile.

PRÉVENTION CONTRE LES INCENDIES DE FORÊT

Les campagnes de sensibilisation se poursuivent

Les campagnes de sensibilisation visant à renforcer la prévention contre les incendies de forêt et des récoltes agricoles se poursuivent à travers les différentes wilayas du pays, a indiqué dimanche un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. Ces campagnes, menées en exécution des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, sont supervisées par les autorités locales et les services de la Protection civile, avec la participation

des différents secteurs et organismes concernés, afin de "limiter les causes des incendies et d'ancrer les comportements préventifs chez les citoyens", a précisé la même source. Ces actions comprennent l'organisation de journées d'information et de rencontres de proximité, ainsi que des actions de sensibilisation sur le terrain au profit des agriculteurs, des habitants des zones forestières et des visiteurs des espaces naturels, au cours desquelles des conseils et des orientations y sont fournis concernant les moyens de prévention des incendies ainsi que les mesures à suivre pour éviter leur déclenchement ou limiter leur propagation. Ces campagnes s'inscrivent dans le cadre de "l'approche préventive" adoptée par les pouvoirs publics, visant à faire du citoyen "un partenaire essentiel dans la protection de la richesse forestière et des récoltes agricoles, ainsi que dans le renforcement de la conscience collective quant à l'importance de préserver les ressources naturelles

et les biens, en sus de renforcer la sécurité alimentaire du pays", a conclu le communiqué.

ALGER ET TLEMCEN

Plus de 6 quintaux de kif traité saisis

Les éléments de la Gendarmerie nationale ont neutralisé, dimanche, des réseaux criminels transfrontaliers, avec l'arrestation de 17 narcotraffiquants et la saisie de plus de 6 quintaux de kif traité au niveau des wilayas d'Alger et Tlemcen, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans la dynamique des efforts de lutte contre les barons de la contrebande et les narcotraffiquants, et suite à une exploitation efficiente des informations, les personnels de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Alger

en 1ère Région militaire et de la wilaya de Tlemcen en 2ème Région militaire, ont mis fin, dimanche 12 juillet 2026, à l'activité de réseaux criminels transfrontaliers, par l'arrestation de 17 narcotraffiquants et à la saisie de 6 quintaux et 35 kilogrammes de kif traité et 1350 comprimés psychotropes, ainsi que 5 véhicules utilitaires et une motocyclette", a précisé la même source. "Dans le même contexte, des détachements de l'Armée nationale populaire relayant du Secteur militaire de Ouargla en 4ème Région militaire, ont arrêté 2 narcotraffiquants et saisi un quintal de kif traité ainsi qu'un véhicule utilitaire et une somme d'argent provenant de cette activité criminelle, portant ainsi la quantité totale de kif traité saisie à plus de sept 7 quintaux", a noté le communiqué. "Cette opération qualitative dénote, une fois de plus, la mobilisation des unités de l'ANP en toutes circonstances, pour faire face et mettre en échec toute tentative visant à porter atteinte à la sécurité du citoyen", a ajouté la même source.

INESG

Le centenaire de la création de l'Etoile nord-africaine célébré

L'Institut national d'études de stratégie globale (INESG) a organisé, dimanche à Alger, une conférence à l'occasion du centenaire de la création du parti de l'Etoile nord-africaine (ENA), au cours de laquelle les participants ont mis en lumière les prémices de la création de ce parti au sein de l'émigration, ainsi que son rôle et sa contribution à la lutte du mouvement national pour mettre fin au colonialisme français en Algérie. Dans son allocution, le directeur de l'Institut, Abdelaziz Medjahed, a mis l'accent sur l'importance de la célébration de cette étape historique, soulignant que le parti de l'ENA, fondé en 1926, avait été "la première organisation politique à avoir porté des perspectives et des dimensions nationales et à avoir revendiqué le recouvrement de la souveraineté et de la personnalité

algériennes". Il a mis en avant "le rôle de l'élite d'avant-garde qui a constitué l'ENA et qui a tiré les enseignements de la Première Guerre mondiale ainsi que de toutes les expériences qu'a connues l'Algérie depuis 1830 dans la résistance au colonialisme français", appelant à s'intéresser à l'histoire de ce parti qui a réussi à mettre en place "un courant politique indépendantiste". Dans sa communication, le Pr Mustapha Sadaoui a évoqué les circonstances de la formation de l'élite nationale du premier parti algérien créé au sein de l'émigration, soulignant que "le lien commun entre les élites du parti est l'expérience de l'émigration, qui a réuni des militants issus des quatre coins du pays". Le professeur Mouloud Aouimeur a, quant à lui, abordé la question de l'Etoile nord-africaine à travers les écrits historiques français.

INCENDIE DE COMPTEURS ÉLECTRIQUES À OUED TLELAT (ORAN)

Relogement des deux familles sinistrées dans de nouveaux logements

Les deux familles touchées par l'incendie qui s'est déclaré au niveau de compteurs électriques, suivi d'une explosion dans la nuit de samedi à dimanche à Oued Tlelat, ont été relogées, dimanche soir à Oran, dans de nouveaux logements situés dans la même commune, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Selon la même source, le wali d'Oran, Brahim Duchêne, a supervisé le relogement des deux familles sinistrées en moins de 24 heures après la survenue de l'incident. Deux logements décaints leur ont été attribués dans le quartier des 2.000 logements publics locatifs (PLP) à Oued Tlelat. Pour rappel, l'incendie s'est déclaré au niveau des compteurs électriques situés au rez-de-

chaussée d'un immeuble d'habitation composé d'un rez-de-chaussée et de neuf étages, dans le quartier des 3.100 logements à Oued Tlelat. Il a été suivi d'une explosion au deuxième étage, provoquant l'effondrement des murs extérieurs de deux appartements de l'immeuble. L'incident a fait 23 blessés, dont six agents de la Protection civile. Les victimes ont reçu les premiers soins sur place avant d'être évacuées vers les établissements hospitaliers d'Oued Tlelat, l'hôpital 1er Novembre 1954 d'Es Senia, l'hôpital des grands brûlés, ainsi que le Centre hospitalo-universitaire (CHU) Docteur Benzerdjeb pour y recevoir les soins nécessaires. A noter que la plupart des blessés ont quitté les hôpitaux dimanche.

PRIX DE LA MEILLEURE COMMUNE ÉCO-RESPONSABLE

Cinq communes lauréates

Le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie a annoncé, hier à Alger, les résultats de la première édition du concours national de la meilleure commune éco-responsable préservant l'environnement, lancé sous le slogan "la protection de l'environnement, une responsabilité communautaire", ayant abouti à la distinction de cinq communes et à l'attribution de prix d'encouragement à cinq autres, en reconnaissance de leurs efforts dans différents domaines liés à la protection de l'environnement et au développement durable. Les résultats ont été annoncés lors d'une cérémonie organisée à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger (ESHRA), et présidée par le ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, en présence du ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, du président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Mohamed Boukhari, du Médiateur de la République, Mohamed Hattab, ainsi que de représentants d'organismes des Nations unies et de missions diplomatiques accréditées en Algérie. A l'issue des délibérations de la commission nationale chargée de l'évaluation et de la sélection, les communes de Mostaganem, Annaba, Mascara, Béni Abbès et Tighalimet (wilaya de Sidi Bel Abbès) ont été choisies, après éva-



luation des dossiers des communes candidates selon des critères techniques et environnementaux approuvés. La commission a, en outre, décidé d'attribuer des prix d'encouragement à la commune d'El Attouf (Ghardaïa) et à la commune d'Illoula Oumalou (Tizi Ouzou) pour avoir excellé dans le renforcement de la participation citoyenne en faveur d'un environnement propre et durable, aux communes de Mezghena (Médéa) et de Boukaid (Tissemsilt) pour leurs efforts dans la protection du couvert végétal et forestier, tandis que la commune d'In Salah a reçu un prix d'encouragement pour ses efforts visant l'intégration des femmes dans l'action environnementale et de la valorisation des ressources locales. La cérémonie a également été marquée par la distinction de plusieurs start-up, associations nationales et acteurs de l'environnement, en reconnaissance de leur

contribution à l'accompagnement des projets de développement et à la promotion de pratiques environnementales durables. Pour rappel, le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie avait lancé ce concours le 5 février dernier, avant l'installation d'une commission nationale d'évaluation composée de représentants de plusieurs secteurs ministériels qui s'est appuyée sur neuf principaux critères, notamment les outils de planification environnementale, la gestion moderne des déchets, la sensibilisation environnementale, la propriété de l'environnement, et l'intégration des femmes dans le développement local. Les commissions de wilaya ont sélectionné une commune par wilaya, et la commission nationale a ainsi examiné 54 dossiers avant d'entamer, le 7 mai dernier, les visites d'évaluation sur le terrain, et de procéder à l'annonce des résultats.

Félicitations

Les familles Attia et Mebarkia, de Bordj Bou Arréridj, ont eu la joie d'accueillir deux adorables nouveau-nés, prénommés, avec la bénédiction de Dieu, **Mohamed** et **Souleymane**.

En cette heureuse occasion, la famille Attia d'Alger, adresse ses plus chaleureuses félicitations aux heureux parents ainsi qu'à leurs deux familles. Elle formule ses vœux les plus sincères pour que les deux enfants grandissent en bonne santé, entourés de l'amour de leurs parents, et qu'ils connaissent une vie remplie de bonheur, de réussite et de prospérité.

AFGHANISTAN

3,7 millions d'enfants exposés à un risque accru de malnutrition

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef) a averti qu'environ 3,7 millions d'enfants de moins de 5 ans en Afghanistan courent un risque accru de malnutrition, selon un nouveau rapport publié dimanche. Le Rapport a mis en évidence l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des enfants comme l'un des principaux facteurs de malnutrition, avertissant que l'insécurité alimentaire crois-

sante pousse les jeunes enfants vulnérables vers des conditions mettant leur vie en danger. La crise est aggravée par de multiples facteurs interdépendants, notamment des épidémies récurrentes, une faible couverture vaccinale, des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène (EAH) inadéquats, ainsi que des déficits croissants de financement et d'approvisionnement, a indiqué le rapport.

Ce dernier a révélé des signes avant-coureurs tels qu'une alimentation moins diversifiée, des repas sautés et une consommation alimentaire inférieure aux besoins nutritionnels des enfants. "En Afghanistan, les jeunes enfants sont de plus en plus menacés de malnutrition avant même le début de la haute saison", a déclaré Tajudeen Oyewale, représentant de l'UNICEF en Afghanistan.